

«MSVirtual2020»: un traitement plus précoce permet de ralentir l'évolution de la SEP primaire progressive

mardi 29 septembre 2020

Selon une étude italienne, un recours précoce et prolongé aux traitements de l'évolution de la SEP peuvent ralentir la progression du handicap et retarder le moment où les personnes atteintes de sclérose en plaques primaire progressive (SEP-PP) auront besoin d'un fauteuil roulant.

Cette étude d'observation suggère la possibilité d'améliorer à long terme les résultats cliniques des personnes atteintes en commençant les traitements de l'évolution de la SEP (c'est-à-dire les médicaments destinés à influencer favorablement l'évolution de la maladie) le plus tôt possible.

Les résultats ont été présentés par le Dr Mattia Fonderico de l'Université de Florence (Italie) lors de la conférence «MSVirtual2020». En raison de la Covid-19, la rencontre des neurologues de l'[ECTRIMS](#) et de l'[ACTRIMS](#) a eu lieu en ligne, du 11 au 13 septembre 2020, sous le nom de «MSVirtual2020».

Acquisition de nouvelles connaissances grâce aux données des registres

En vue de déterminer si les traitements de l'évolution peuvent ralentir la progression du handicap en présence de SEP-PP, le Dr Fonderico et ses collègues se sont penchés sur les données cliniques de 1214 personnes atteintes de SEP-PP dont les dossiers étaient consignés dans un registre italien de la SEP.

Trois examens au minimum ont été effectués chez toutes les personnes atteintes ayant été sélectionnées pour être incluses dans les analyses, afin d'évaluer leur degré de handicap. De plus, ces personnes ont fait l'objet d'une observation pendant au moins trois ans. L'évaluation du degré de gravité se base sur l'échelle [EDSS](#) (Expanded Disability Status Scale), qui quantifie le handicap lié à la sclérose en plaques et suit son évolution dans le temps.

Des analyses statistiques, adaptées en fonction de l'âge, du sexe et d'autres variables cliniques des personnes atteintes, ont permis d'évaluer l'impact des traitements de l'évolution sur le risque encouru par chaque individu d'atteindre une valeur EDSS de 7 ou plus. Une telle valeur correspond à un degré de handicap qui signifie que la personne atteinte doit utiliser un fauteuil roulant pour se déplacer.

Parmi les personnes atteintes de SEP-PP incluses dans l'analyse, on compte 671 femmes et 543 hommes, avec un âge moyen de 48,7 ans au début de l'étude.

Mis à part l'ocrelizumab, qui constitue le premier traitement approuvé pour la SEP-PP, il existe jusqu'ici peu d'options thérapeutiques pour cette forme de SEP.

Source: MS News Today, 14.09.2020

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, CH-1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | info@sclerose-en-plaques.ch | www.sclerose-en-plaques.ch